

MICROPOLLUANTS Interview

«Les produits phytosanitaires sont les substances les mieux encadrées»

Maître d'enseignement et de recherche à la faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne (UNIL), NATHALIE CHÈVRE est une écotoxicologue spécialiste des micropolluants.

Dans la presse quotidienne, les agriculteurs sont régulièrement désignés comme des pollueurs. En tant qu'écotoxicologue, trouvez-vous cela justifié?

Ce n'est pas vraiment juste. L'agriculture est la source de la plupart des produits phytosanitaires que nous retrouvons, mais elle n'est pas responsable de la majorité des pollutions chimiques que nous constatons. C'est dans ce secteur que nous avons en premier pu mettre en évidence des pollutions. Cela fait vingt ans que je travaille sur les pesticides et j'ai pu constater une réelle prise de conscience du problème dans la branche. Les agriculteurs n'émettent qu'une petite partie des micropolluants que l'on retrouve dans la nature. Je peux comprendre qu'ils se sentent injustement pointés du doigt alors qu'ils ont déjà des efforts.

L'agriculture aurait-elle donc déjà fait sa part?

Ma position en tant que citoyenne est qu'il faut tout mettre en œuvre pour réduire au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires. J'aime aussi insister sur le rôle des consommateurs. Par leurs actes d'achats, ce sont eux qui définissent les modes de production qu'ils veulent. Mais en tant que spécialiste, j'ai bien conscience que même une interdiction totale de ces substances ne réglerait pas le problème des pollutions chimiques.

Mise à part l'agriculture, quelles sont les autres sources de produits phytosanitaires?

Elles sont multiples. Les jardins privés, les façades, les goudrons ou les toits plats sont aussi traités avec des pesticides. Les analyses montrent d'ailleurs des concentrations semblables dans les eaux urbaines que dans les zones agricoles. Et il y a les industries. En 2004-2005, la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPÉL) avait mesuré des pesticides dans le lac à des concentrations telles qu'elles n'étaient pas explicables par une utilisation agricole. Une enquête avait révélé des rejets dans le Rhône chez Syngenta et Lonza.

En septembre dernier le magazine Aqua & gaz publiait des résultats d'analyses d'eaux urbaines démontrant la présence de diazinon, un insecticide interdit en agriculture depuis 2011. Quelle lecture faites-vous de ces résultats?

Cela ne me surprend pas. Quand une substance est interdite en milieu agricole, elle est souvent recyclée ailleurs. On retrouve des produits phyto-



Nathalie Chèvre reconnaît les efforts fournis par les agriculteurs suisses.

sanitaires dans des insecticides ménagers, des produits de traitement des stocks de bois, des peintures, et plein d'autres utilisations qu'on ne connaît même pas. Si on les gardait pour l'agriculture, dans une utilisation raisonnée, on réduirait déjà de beaucoup les problèmes de pesticides.

Les produits phytosanitaires sont-ils les seuls micropolluants?

Non, il existe environ 400 pesticides, mais aussi 2000 médicaments, 6000 cosmétiques et 14000 colorants. En tout, on estime à 120000 le nombre de substances chimiques sur le marché en Europe, et donc potentiellement dans l'environnement. Les produits phytosanitaires sont de loin les mieux encadrés.

Les autres substances ne sont-elles pas aussi régulées?

Le règlement REACH de l'Union européenne encadre 30000 molécules. En Suisse, ce règlement n'est pas appliqué à la lettre. Notre législation régule les produits phytosanitaires, les médicaments et les biocides par des ordonnances spécifiques.

Si l'on revient aux produits phytosanitaires, quels sont ceux que l'on retrouve le plus dans l'environnement?

Avec les techniques d'analyses actuelles, tout ce qui est épandu en plein champ est susceptible d'être détecté. Nous pouvons mesurer de très faibles concentrations. Cela devient problématique quand on repère ces produits dans les eaux de surface, à cause du ruissellement ou de la dérive. Ces substances n'ont rien à faire là! Comme ce sont les herbicides qui sont le plus solubles, ce sont aussi les produits que l'on retrouve en plus grande quantité, davantage que les fongicides et les insecti-

cides. Mais cela dépend aussi d'autres critères, comme la pente, la distance d'épandage par rapport aux cours d'eau ou le temps de dégradation; chaque molécule est différente.

Pourtant, les valeurs limites sont les mêmes pour la quasi-totalité des substances...

Il faut savoir que l'Ordonnance sur la protection des eaux date des années 1990. A ce moment-là, elle précisait que ces substances ne devaient pas se retrouver à des niveaux détectables dans l'environnement. La limite de détection tournait autour de 0,1 µg/l. C'est pour cela que c'est, aujourd'hui encore, la limite légale pour la majorité des substances. Le progrès en analytique a poussé le Conseil fédéral à proposer, en 2018, un projet de révision de cette ordonnance. Suite au processus de consultation, et notamment à l'opposition des cantons, le projet a été repoussé sine die. Je me suis moi-même opposée à cette révision qui ne tenait pas compte de l'incertitude du calcul du risque. Certaines limites étaient revues à la baisse, beaucoup à la hausse. Pessimisme que ce n'était pas un bon message. D'autant plus que le projet ne prenait pas du tout en compte l'effet cocktail.

Mais cet effet ne reste-t-il pas encore méconnu?

Mathématiquement, on peut prédire l'écotoxicité des mélanges. Il faut savoir aussi que les produits phytosanitaires sont déjà des cocktails de différentes molécules. La matière active n'est pas le seul composant d'un produit. Mais il est vrai que les données de laboratoire manquent encore pour prédire cet effet cocktail. Pour ma part, j'estime qu'il serait plus judicieux de légiférer en termes de familles de subst-

ances en agriculture. Dans les cours d'eau, ces produits sont très problématiques pour les espèces qui sont la nourriture des poissons (larves d'insectes, microcrustacés).

Le chlorothalonil se retrouve lui aussi sur la sellette...

Cas du chlorothalonil est symptomatique. Ce n'est pas la substance en elle-même qui pose problème, mais les métabolites issus de sa dégradation. Le chlorothalonil est potentiellement cancérigène, mais on ne le trouve qu'en faibles concentrations dans la nature, contrairement à ses métabolites. Et comme il n'a pas été possible de prouver que ces derniers ne sont pas cancérigènes, cela pose problème. Un tel cas risque fort de se reproduire avec d'autres matières actives. Les métabolites sont souvent méconnus. Plus il y aura d'études, mieux on les connaîtra et plus on rencontrera de situations similaires.

Selon vous, le glyphosate devrait aussi être interdit?

Le glyphosate est certainement la substance la plus étudiée. L'un de ses adjuvants surfactants, le POEA, est d'avantage toxique que la matière active en elle-même. Parmi les herbicides, ce n'est clairement pas le glyphosate qui pose le plus de problèmes et une interdiction ne résoudrait rien, surtout s'il est remplacé par un autre herbicide chimique. Je dirais que le glyphosate a au moins eu l'avantage d'ouvrir largement le débat sur les pesticides.

Une substance interdite en milieu agricole est souvent recyclée ailleurs»

La liste des produits de traitement autorisés s'amenuise chaque année. Cela ne risque-t-il pas d'induire une hausse de la concentration de certaines substances?

Effectivement, la substitution d'un produit par un autre n'a jamais été un plus pour l'environnement. Dans les années 2000, l'Union européenne a réduit de 1000 à environ 250 le nombre de substances autorisées. Cela n'a pas vraiment changé la situation. Mais il faut se rendre compte que les pesticides sont faits pour tuer. Certains s'attaquent aux champignons, d'autres aux insectes ou aux végétaux. De par leur fonction, toutes ces substances sont nocives pour des organismes vivants. Des effets collatéraux sont donc inévitables.

Cet été, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a interdit le chlorpyrifos et des recours contre cette décision ont été déposés. Que pensez-vous de cette substance?

Cette interdiction aurait dû être prononcée il y a longtemps. Le chlorpyrifos est un neurotoxique issu de la Deuxième Guerre mondiale, cousin du gaz sarin, qui agit de la même manière sur tous les animaux. De manière générale, les insecticides sont les substances les plus toxiques utili-

conseil neutre, ce dernier a encore trop peu de poids.

Les agriculteurs qui font l'effort de réduire leur utilisation de produits phytosanitaires (IP-Suisse, Bio Suisse) ont de la peine à écouler leur production sur les marchés. Comment le comprenez-vous?

Je ne le savais pas. Il y a malheureusement parfois une incohérence entre les attentes des consommateurs et leurs actes d'achats. C'est regrettable. Pour ma part, je consomme avant tout des produits bios, je fais mes courses au marché, je fais mes courses au panier, je fais mon pain. Cela prend un peu plus de temps, mais c'est aussi un plaisir. Je déplore aussi que les grandes surfaces se réservent une marge plus importante sur les produits bios.

L'agriculture bio utilise davantage de cuivre, n'est-ce pas problématique pour l'environnement?

Le cuivre est toxique, c'est clair. Il pose davantage problème dans les sédiments et les sols que dans l'eau. L'agriculture n'est pas la seule source des pollutions au cuivre: on retrouve ce métal lourd dans les chenaux, sur les toits et aussi sur les routes. Rien que sur l'agglomération lausannoise, l'usure des freins émet environ 140 kg de cuivre par an.

Le processus d'homologation des produits, qui repose sur les études réalisées par les fabricants, doit-il à votre avis être revu?

Avant tout, il faudrait qu'on puisse avoir accès aux données des firmes. Malgré mes nombreuses demandes, je ne les ai jamais eues. Restons réalistes: le domaine public n'a pas les moyens de réaliser des études indépendantes. Mais la communauté scientifique doit pouvoir consulter ces données et prendre position. Un autre problème réside en la pesée d'intérêt qui s'opère entre le dépôt du dossier et l'acceptation de la substance. Ce processus est très opaque. Il faut le rendre transparent.

Avec d'autres scientifiques, vous avez signé une lettre de soutien aux actions de désobéissance civile du groupe Extinction Rebellion. Ce dernier vise à imposer un plan pour décarboniser totalement la société. Est-ce vraiment réaliste?

Ma position à ce sujet est un peu la même que pour les initiatives sur les pesticides. Cela fait vingt ans que je travaille dans ce milieu, vingt ans que je répète la même chose, vingt ans qu'il ne se passe rien. A un certain moment on ne sait plus comment se faire écouter.

La récente vague verte issue des dernières élections n'est-elle pas source d'espoir pour vous?

Oui et non. Il y a encore beaucoup de monde à convaincre, dans tous les partis. Une cristallisation des positions est à redouter. J'espère que ce ne sera pas le cas.

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT GREMAUD

Agri

HEBDOMADAIRE PROFESSIONNEL
AGRICOLE DE LA SUISSE ROMANDE

PUBLICITÉ

Utilisez-vous déjà
l'application anicom 2.0
avec l'officehoje du cheptel ?



anicom
www.anicom.ch

AGROPLUS
Logiciels suisses pour l'agriculture

COMPTABILITE

&

SUISSE-BILAN

026 667 18 24

www.agroplus.ch

Avec nous, vous optimisez:
changer en vaut
la peine!

agrisano

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019

25^e année

N° 45

JAA 1001 Lausanne

www.agrhebdo.ch

Prix au numéro Fr.

La plupart des micropolluants ne sont pas d'origine agricole

Dans la presse quotidienne et dans l'opinion publique, les agriculteurs sont régulièrement désignés comme les principaux pollueurs des cours d'eau. Les initiatives sur lesquelles le peuple suisse sera prochainement invité à se prononcer en sont un exemple flagrant. Ecotoxicologue et maître d'enseignement à l'Université de Lausanne, Nathalie Chèvre reconnaît les efforts déjà fournis par les paysans suisses. Si l'agriculture reste le principal émetteur de produits phytosanitaires, ces derniers sont aussi utilisés par d'autres secteurs de l'économie ainsi que par des privés. Quelques 120 000 substances chimiques sont présentes sur le marché et, potentiellement, dans les eaux. Seules 400 d'entre elles sont des produits de traitement. Ces matières actives sont déjà les substances les mieux encadrées par la législation actuellement en vigueur en Suisse. *Page 3*



Les analyses actuelles permettent de détecter d'infimes concentrations de produits dans les cours d'eau.